

CHANGEMENT DE **NOM**

**DIRECTION
DE LA RELATION
AUX USAGERS**

SERVICE ÉTAT CIVIL

Hôtel de ville
Place de la République
36000 Châteauroux
02 54 08 33 00

service.etat-civil
@chateauroux-metropole.fr

OUVERTURE :
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi : 9h-17h
et le jeudi 9h30-17h

+ D'INFOS :
www.chateauroux-metropole.fr



À SAVOIR

LE CHANGEMENT DE NOM
D'UN ADULTE S'ÉTENDRA
DE PLEIN DROIT
À SES ENFANTS DE MOINS
DE 13 ANS. AU-DELÀ,
LEUR CONSENTEMENT
SERA REQUIS.
CETTE PROCÉDURE SERA
POSSIBLE UNE FOIS
DANS SA VIE.



QU'EST-CE QUE LE CHANGEMENT DE NOM ?

Depuis le 1^{er} juillet 2022, toute personne majeure peut changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire.



OÙ S'ADRESSER ?

Vous pouvez vous adresser à la mairie de votre domicile ou de votre lieu de naissance.

Avant d'enregistrer ce changement, l'état civil laissera un mois de délai au demandeur, qui devra se présenter de nouveau en mairie pour confirmer cette décision.

Aucun justificatif ne sera exigé pour cette procédure simplifiée qui permettra de choisir pour nom de famille celui de sa mère, de son père, ou les deux, ou d'en inverser l'ordre lorsque cette possibilité aura déjà été utilisée à la naissance.



PIÈCES À FOURNIR ORIGINAL ET PHOTOCOPIE

- Formulaire de demande de changement de nom de famille Cerfa n° 16229.
- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de trois mois.
- Pièce d'identité (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, d'électricité ou de gaz, facture de téléphone fixe, avis d'imposition ou taxe d'habitation).
- Justificatif de domicile d'un tiers, photocopie de sa pièce d'identité et attestation sur l'honneur.
- Le cas échéant, acte de mariage, acte de naissance du conjoint (mariage ou Pacs), acte de naissance des enfants, acte de mariage de chacun des enfants.



Tous ces documents devront être datés de moins de trois mois.



**CHÂTEAURoux
MÉTROPOLe**